pris d'assaut plusieurs comtés et venaient d'entrer en Chambre, décidés à tout sabrer, à tout renverser. M. Morin, battu à Terrebonne, dans un comté qu'il avait comblé de bienfaits et de témoignages de patriotisme, avait été obligé de se faire élire à Chicoutimi. C'était le commencement d'une époque où la popularité demandait des qualités ou des défauts que M. Morin n'avait pas. M. Morin avait plutôt l'air d'un évêque en visite pastorale qu'un candidat en quête d'un comté ; il parlait avec la simplicité et la franchise du bon curé qui fait le prône à ses paroissiens depuis vingt-cinq ans.

M. Morin, après trente années de dévouement et de sacrifices à son pays, comprit la portée de sa défaite ; il vit que son rôle politique était fini et résolut de consacrer le reste de ses jours à l'administration de la justice. Il accepta la charge de juge de la Cour Supérieure, à la fin de la session de mil huit cent cinquante-cinq.